

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/8296*
8 mars 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Vingt-sixième session

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Lettre datée du 8 mars 1971, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent de la Jordanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement et comme suite à ma lettre du 2 mars 1971 (A/8290, A/10139), j'ai l'honneur de me référer à la lettre qui vous a été adressée le 5 mars 1971 (A/8295, S/10146) par le représentant d'Israël concernant des modifications apportées au statut de Jérusalem.

Le représentant d'Israël a pris pour habitude de méconnaître les faits mentionnés par ma propre délégation ou toute autre délégation au sujet des mesures prises par Israël à Jérusalem, qui constituent une violation des résolutions de l'Organisation des Nations Unies en déclarant que ces faits sont dénaturés.

La lettre adressée par Israël le 5 mars 1971 fait état des changements que je mentionne dans ma lettre du 2 mars 1971 concernant la compagnie jordanienne d'électricité de la manière suivante :

"Compte tenu de la situation à Jérusalem, il est apparu nécessaire, pour assurer la continuité et la bonne marche des services de fourniture d'électricité à la population de Jérusalem, d'apporter des modifications indispensables concernant certains éléments de la propriété publique de ces services." (ces mots ont été soulignés par nous)

* Publié également sous la cote S/10149.

C'est contre ces modifications apportées au statut de Jérusalem qui concernent dans ce cas particulier une compagnie jordanienne et que l'Organisation des Nations Unies condamne et interdit dans ses résolutions que nous protestons.

Il se pose la question de savoir qui dénature les faits et qui bafoue les résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la Jordanie
(Signé) Muhammad H. EL-FARRA
